

Paris, le 26 mai 2017

Chers amis,

Une loi de programmation pour la justice est en préparation. Elle pourrait entériner un programme de construction de prisons d'une ampleur inédite. Pour peser dans le débat en faveur d'une réorientation des politiques pénale et pénitentiaire, nous avons besoin de vous. Vos dons nous donnent les moyens d'agir !

L'information n'a échappé à personne. Nous avons atteint au 1er avril 2017 un niveau de sur-incarcération jamais égalé, avec plus de 70 000 détenus. Face à ce dramatique constat, l'urgence de bâtir des prisons s'est imposée. Une fausse évidence reprise par le président Macron qui propose la création de 15 000 nouvelles places.

Une loi de programmation pour la justice, en préparation, doit fixer les chantiers et dépenses de la politique pénale des cinq prochaines années. Présentée comme une « *ardente obligation* » par le nouveau garde des Sceaux François Bayrou, elle devrait être adoptée avant la fin d'année, et son texte finalisé dès cet été.

Notre rôle est essentiel pour peser, sans plus attendre, en faveur d'une loi qui ne place pas l'augmentation du parc carcéral au cœur de ses priorités politiques et budgétaires.

Sortons de l'impasse !

Les politiques les plus efficaces refusent la surenchère pénale et privilégient la prévention et le milieu ouvert. A l'heure où plusieurs pays européens ferment des prisons pour s'engager dans cette voie, où le Comité européen pour la prévention de la torture demande à la France de prendre des mesures pour « *diminuer la population carcérale notamment en engageant une réflexion vers une nouvelle politique pénale et pénitentiaire durable* », les gouvernements français qui se succèdent s'inscrivent dans une véritable fuite en avant carcérale.

Depuis 1980, près de 30 000 nouvelles places ont été mises en service. Dans le même temps, le nombre de personnes incarcérées a doublé alors même que la délinquance et la criminalité sont restées globalement stables.

En plus d'être désastreux sur le plan humain, les programmes immobiliers sont un gouffre financier. Plus de 6 milliards d'euros ont été engagés depuis 2002 pour l'accroissement du parc carcéral, grevant un peu plus chaque année le budget de l'administration pénitentiaire.

Investir dans la construction de prisons, c'est asphyxier les ressources disponibles pour des chantiers essentiels :

- ✓ **l'entretien du parc carcéral actuel.** Plus d'un tiers des cellules est considéré comme vétuste. En 10 ans, moins de la moitié des sommes nécessaires pour la mise aux normes du parc carcéral a été débloquée.
- ✓ **le développement des activités en détention.** Dans les maisons d'arrêt, la plupart des détenus restent enfermés 22 heures sur 24 en cellule. L'offre d'activités et la prise en charge sont si faibles que le temps carcéral est vide de contenu et de sens.
- ✓ **les alternatives à l'incarcération et aménagements de peines.** La part du budget consacrée au développement des alternatives à la prison pour 2017 représente 3% du budget prévu pour l'accroissement du parc carcéral. Pourtant, ces mesures génèrent des taux de récidive deux fois moins importants.

La moitié des personnes détenues dans les maisons d'arrêt le sont pour moins de deux ans. Si elles bénéficiaient d'un aménagement de peine comme la loi le prévoit, il n'y aurait plus de surpopulation dans les prisons. Et l'encellulement individuel pourrait être atteint.

Nos constats gagnent du terrain et notre voix se fait entendre, mais l'OIP ne mobilise encore qu'un petit cercle de donateurs, adhérents et bénévoles. **Votre confiance et votre générosité sont précieuses, car garantes du prolongement de notre action et de notre indépendance. Nous avons besoin de vous savoir à nos côtés, continuez à nous aider !**

Un grand merci pour votre soutien.



Delphine Boesel
Présidente de l'OIP-SF

PS : il n'y a pas de petit don.
Chaque contribution est pour nous essentielle et nous vous en remercions !



Observatoire international des prisons - Section française (OIP-SF)

association loi 1901 à but non lucratif

7 bis rue Riquet, 75019 Paris

01 44 52 87 90 - contact@oip.org

www.oip.org